



DIGNE DE CONFIANCE,
à chaque instant

PLAN D'ORGANISATION MÉDICALE

Centre intégré de santé et de
services sociaux de Laval



Table des matières

Contexte	3
1. L'organisation médicale du CISSS de Laval	4
2. Instances organisationnelles médicales du CISSS de Laval	4
2.1 Le conseil des médecins, dentistes et pharmaciens	4
2.2 Le Département régional de médecine générale	4
2.3 Le comité régional sur les services pharmaceutiques.....	5
2.4 Le directeur des services professionnels	6
2.5 Le directeur de santé publique	6
2.6 Les chefs de département clinique	6
2.7 Les chefs de service clinique	7
2.8 Les directeurs médicaux	7
2.9 Les coordonnateurs médicaux	7
3. Offre actuelle de services médicaux	8
4. Corridors de services	15
5. Portrait des ressources médicales	15
6. Conclusion	16
Annexes	17
Annexe I – Liste des PEM en médecine spécialisée	18
Annexe II – Organigramme médical du CISSS de Laval	19

Contexte

Le 1^{er} avril 2015, est entrée en vigueur la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences de la santé et des services sociaux créant le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval qui intègre le Centre de santé et de services sociaux de Laval, le Centre jeunesse de Laval, le Centre de réadaptation en déficiences intellectuelles et en troubles envahissants du développement (CRDITED) de Laval, le Centre de réadaptation en dépendance de Laval, certaines responsabilités de l'ancienne Agence de la santé et des services sociaux (ASSS) de Laval et regroupe, dans son entité, l'Hôpital juif de réadaptation (HJR).

L'article 183 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS) stipule que tout établissement doit préparer un plan d'organisation administratif, professionnel et scientifique qui décrit les structures administratives de l'établissement, les directions, services et départements, ainsi que les programmes cliniques. Il doit, par ailleurs, indiquer de quel département ou service relèvent les actes médicaux de ces programmes. La Loi indique également que ce plan doit être révisé au moins tous les trois ans.

L'article 184, quant à lui, prévoit la formation de départements et de services cliniques. De plus, la Loi modifiant certaines dispositions relatives à l'organisation clinique et à la gestion des établissements de santé et de services sociaux, sanctionnée le 26 octobre 2017, vient redéfinir, entre autres, les départements statutaires que le plan d'organisation d'un centre hospitalier doit prévoir.

C'est pour répondre à ces obligations légales et surtout dans le but de bien définir son action médicale que le CISSS de Laval a adopté un plan d'organisation médicale. Cet outil de gestion contribue, en outre, à la réalisation de la mission du CISSS soit : « Améliorer la santé et le bien-être de la population de Laval en assurant l'accessibilité, la continuité et la qualité des services de santé et des services sociaux et accroître l'efficience et l'efficacité du réseau de la santé et des services sociaux ».

Ce plan d'organisation décrit les instances qui assurent le bon fonctionnement de l'organisation médicale du CISSS de Laval. Il présente également l'offre de service des différents départements ainsi que le portrait des ressources médicales de l'établissement.

1. L'organisation médicale du CISSS de Laval

Se référant à la LSSSS, au Règlement sur l'organisation et l'administration des établissements (ROAE), à la Loi modifiant certaines dispositions relatives à l'organisation clinique et à la gestion des établissements de santé et de services sociaux au contexte spécifique du CISSS, l'organisation médicale présente les rôles et responsabilités des instances médicales et scientifiques de l'établissement, notamment le conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP), le directeur des services professionnels (DSP), le directeur de santé publique, les chefs de département clinique, les chefs de service clinique, les directeurs médicaux ainsi que les coordonnateurs médicaux. Ces instances travaillent en étroite collaboration avec la Direction de l'enseignement universitaire et de la recherche (DEUR), qui assure à la fois la gestion et la coordination de l'enseignement universitaire, le développement et la régulation de la recherche scientifique. La DEUR s'assure également que les activités scientifiques répondent aux exigences des comités d'éthique de la recherche, de la convenance institutionnelle et de l'intégrité scientifique.

L'organigramme médical du CISSS de Laval (*voir annexe II*) précise les lignes d'autorité, de décision et de coordination de ces différentes instances.

2. Instances organisationnelles médicales du CISSS de Laval

2.1. Le conseil des médecins, dentistes et pharmaciens

Conformément à l'article 213 de la LSSSS, un CMDP a été établi au CISSS de Laval. Il est constitué de tous les médecins, dentistes et pharmaciens qui exercent dans l'établissement, et ce, même s'ils ne détiennent pas de statut. Les médecins remplaçants à qui l'établissement a accordé une autorisation temporaire d'urgence ne sont pas exclus. L'ensemble des médecins sont soumis aux règlements de régie interne du CMDP et au contrôle de qualité de la pratique des membres.

2.2. Le Département régional de médecine générale

Le Département régional de médecine générale (DRMG) de Laval est l'instance regroupant tous les médecins généralistes de la région y compris ceux qui pratiquent dans un cabinet privé de professionnel.

Conformément à l'article 417.2 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le DRMG exerce, sous l'autorité du président-directeur général (PDG), les responsabilités suivantes :

- faire des recommandations sur la partie du plan régional des effectifs médicaux relative aux médecins omnipraticiens qui doit être élaborée conformément à l'article 377 et, une fois que le ministre a approuvé le plan, assurer la mise en place et l'application de la décision du CISSS de Laval relative à ce plan;

- définir et proposer le plan régional d'organisation des services médicaux généraux et assurer la mise en place et l'application de la décision du CISSS de Laval relative à ce plan;
- définir et proposer un réseau d'accessibilité aux soins médicaux généraux pouvant inclure le réseau de garde intégré, la garde en disponibilité pour les services dispensés en centre d'hébergement et de soins de longue durée et pour le programme de maintien à domicile et assurer la mise en place et la coordination de la décision du CISSS de Laval relative à ce réseau, le tout devant s'inscrire à l'intérieur du plan régional d'organisation des services médicaux généraux;
- faire des recommandations sur la nature des services médicaux généraux découlant des programmes prioritaires, la liste des activités médicales particulières visées à l'article 361 et assurer la mise en place de la décision du CISSS de Laval relative à cette matière;
- évaluer l'atteinte des objectifs relativement au plan régional d'organisation des services médicaux généraux et à la partie du plan régional des effectifs médicaux relative aux médecins omnipraticiens;
- donner son avis sur :
 - tout projet concernant la dispensation des services médicaux généraux;
 - certains projets relatifs à l'utilisation de médicaments;
 - l'instauration des corridors de services proposée par le réseau universitaire intégré de santé.

2.3. Le comité régional sur les services pharmaceutiques

Le comité régional sur les services pharmaceutiques contribue à l'organisation des services pharmaceutiques et à la mise en place de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux. Sous la gouverne du PDG, il exerce ces responsabilités :

- faire des recommandations sur l'organisation des services pharmaceutiques ainsi que la planification de la main-d'œuvre;
- donner son avis sur l'accessibilité et la qualité des services pharmaceutiques ainsi que les projets relatifs à l'utilisation des médicaments;
- donner son avis sur les approches novatrices en matière de soins et de services pharmaceutiques.

2.4. Le directeur des services professionnels

Conformément à l'article 202 de la LSSSS spécifiant l'obligation pour tout établissement exploitant un centre hospitalier de se doter d'un directeur des services professionnels, le CISSS de Laval a nommé un directeur des services professionnels après consultation du CMDP.

Conformément à l'article 203 de la LSSSS, le DSP agit sous l'autorité du PDG et sous réserve de ce que prévoit le plan d'organisation de l'établissement. Il coordonne les activités professionnelles et scientifiques de l'établissement avec les autres directeurs concernés et, plus précisément, avec la DEUR. Le DSP assume également la responsabilité hiérarchique des directeurs médicaux responsables de chaque programme et de chaque service, à l'exception de la santé publique.

Le DSP voit à l'élaboration et à la mise en place du plan d'effectifs médicaux (PEM), en plus de présider la table médicale des chefs de département. Lorsqu'aucun chef de département clinique n'est désigné, les responsabilités de celui-ci sont assurées par le DSP, à l'exception du département clinique de santé publique, dont les responsabilités sont assurées par le directeur de santé publique. De plus, le DSP se doit d'être consulté sur les obligations rattachées à la jouissance des privilèges dans le cadre d'une nouvelle nomination ou d'un renouvellement de nomination.

2.5. Le directeur de santé publique

Conformément à l'article 372 de la LSSSS, le ministre de la Santé et des Services sociaux a nommé, sur recommandation du conseil d'administration du CISSS de Laval, un médecin ayant une formation en santé communautaire à titre de directeur de santé publique. Ce dernier coordonne les services et l'utilisation des ressources pour l'application du plan d'action régional de santé publique.

2.6. Les chefs de département clinique

Un département clinique est un ensemble de services spécialisés dans une même discipline médicale, dentaire ou pharmaceutique, coordonnés entre eux afin que soient utilisées avantageusement les ressources dont il dispose. Leur formation s'inscrit dans un cadre légal défini par la LSSSS et le ROAE. À la tête de chaque département se trouve un chef, dont les responsabilités sont définies par la LSSSS aux articles 189 et 190.

En vertu de l'article 190 de la LSSSS, les chefs de département sont responsables envers le CMDP de surveiller la façon dont s'exercent la médecine, l'art dentaire ou la pharmacie dans leur département. En collaboration avec le DSP, ils sont responsables des activités en lien avec une démarche d'amélioration continue de la qualité au sein de leur département.

Avec le souci de rendre des services adéquats aux usagers et d'assurer une utilisation appropriée des ressources dont dispose l'établissement, les chefs de département sont responsables de l'élaboration des règles portant sur les soins médicaux et dentaires et sur l'utilisation des médicaments dans leur département respectif. Lors d'une demande de nomination ou de renouvellement, ils transmettent leur avis au CMDP sur les privilèges et le statut à accorder au médecin ou dentiste faisant l'objet desdites demandes.

2.7. Les chefs de service clinique

Un département clinique peut être composé de plusieurs services dont les membres exercent dans un champ d'activité encore plus spécifique. Le chef de département clinique est assisté, pour chacun des services de son département, d'un chef de service clinique.

2.8. Les directeurs médicaux

Sous l'autorité du DSP, les directeurs médicaux assument la gestion conjointe de leur programme et de leurs services respectifs avec des directeurs clinico-administratifs, notamment :

- déterminer les orientations cliniques et scientifiques de leur programme et de leurs services en conformité avec la mission, la vision et les valeurs du CISSS de Laval;
- élaborer la programmation des activités, l'organisation des services et les objectifs annuels, en tenant compte des priorités de l'établissement.

Sous l'autorité du PDG, le directeur responsable du programme de cancérologie assume les fonctions spécifiques suivantes :

- statuer sur les orientations stratégiques concernant le programme de cancérologie;
- assurer une coordination du programme de cancérologie de l'établissement;
- assurer la mise en place des conditions optimales pour l'atteinte des objectifs du programme de cancérologie et du plan d'action de l'établissement;
- coordonner les activités d'évaluation de la performance du programme de cancérologie.

Par ailleurs, le directeur de l'enseignement médical, en collaboration avec les divers responsables de l'enseignement de l'établissement, s'assure que les étudiants, stagiaires et résidents en médecine générale et spécialisée reçoivent un enseignement de qualité. Il contribue, d'une part, à la définition, à l'actualisation et à la consolidation de la mission universitaire et, d'autre part, il planifie et coordonne les activités d'enseignement et de recherche dans l'ensemble du CISSS.

2.9. Les coordonnateurs médicaux

Sous l'autorité du DSP, et en concertation avec les différentes directions de l'établissement et les chefs de départements et de services cliniques, les coordonnateurs médicaux coordonnent et contrôlent les activités cliniques des médecins à l'intérieur de leur secteur respectif. Ils assurent le bon déroulement quotidien des activités et la fluidité des actions. Ils conseillent, assistent et supportent les médecins dans la planification des activités cliniques.

3. Offre actuelle de services médicaux

Au CISSS de Laval, les médecins, dentistes et pharmaciens sont regroupés dans des départements cliniques en fonction de leur spécialité ou de leur type d'activités. Les activités cliniques des départements et services cliniques présentées ci-dessous constituent l'offre de services médicaux du CISSS de Laval.

Départements	Services	Description des activités cliniques
Anesthésiologie		• Traitement des méthodes d'anesthésie, des problèmes de maintenance des fonctions vitales au cours de la période périopératoire et de la réanimation. • Administration des soins d'anesthésie générale ou locale et sédatifs lors d'interventions chirurgicales ou de procédures diagnostiques. • Évaluation préopératoire des usagers à la clinique de préadmission. • Offre de soins de réanimation aux usagers qui le nécessitent, en tant que médecins consultants.
Médecine de laboratoire	Biochimie	• Analyse des paramètres biochimiques dans le sang, les liquides biologiques ou tout autre spécimen biologique afin de détecter des maladies et intoxications à l'alcool, aux médicaments et aux drogues. • Détection des maladies et intoxications à l'alcool, aux médicaments et aux drogues par l'évaluation de la constitution chimique des êtres vivants et des réactions chimiques en mesurant les paramètres biochimiques des liquides biologiques.
	Hématologie	• Évaluation clinique et en laboratoire. • Expertise complète en hématologie, immunologie, hémostase et médecine transfusionnelle. • Étude des composants sanguins, médullaires et des liquides biologiques afin de poser un diagnostic clinique. • Interprétation de résultats, pour le choix et la pertinence d'une analyse, pour la résolution de cas complexes ou l'investigation de maladies rares (médecins consultants).

Départements	Services	Description des activités cliniques
Médecine de laboratoire (suite)	Microbiologie-infectiologie	- Expertise complète en bactériologie, virologie, sérologie, parasitologie et mycologie. - Établissement de diagnostic infectieux.
	Anatomopathologie	- Diagnostic des maladies par l'examen au microscope des prélèvements faits par biopsie, exérèse chirurgicale ou examen cytologique. - Examen post mortem (autopsie) des usagers dont la cause de décès est incertaine ou à valider.
Imagerie médicale	Radiologie	Réalisation et interprétation de procédures diagnostiques et thérapeutiques par diverses modalités radiologiques, afin de voir les structures d'organes, de tissus et des os.
	Médecine nucléaire	Utilisation de techniques d'imagerie médicale ayant recours à des produits radiopharmaceutiques pour examiner le fonctionnement et la structure d'organes et de tissus.
Médecine d'urgence		- Responsabilité d'assurer aux usagers de la salle d'attente et des ambulances des soins complets en médecine d'urgence. - Collaboration active avec les groupes de médecine de famille universitaire (GMF-U) et les groupes de médecine de famille réseau (GMF-R) du territoire pour désengorger l'urgence de l'Hôpital de la Cité-de-la-Santé.
Chirurgie	Chirurgie buccale	Intervention au niveau des affections pathologiques de la tête, du visage, de la mâchoire et de la bouche par les dentistes.
	Chirurgie générale	- Interventions d'urgence et électives du tube digestif, de l'œsophage à l'anus, du foie, des voies biliaires, du pancréas, de la rate, de l'obésité, des glandes endocriniennes, du sein et des hernies. - Expertise en chirurgie colorectale complexe : réservoir iléo-anal, anastomose colo-anale pour cancer rectum bas.
	Orthopédie	Offre de soins médicaux et chirurgicaux pour traiter les maladies des os, des articulations, des ligaments, des muscles, des tendons et des nerfs.
	Chirurgie plastique	- Spécialisation en chirurgie de la main, du poignet et microchirurgie. - Réception de références en chirurgies post trauma.
	Chirurgie vasculaire	Traitement des lésions de l'aorte et du réseau artériel périphérique.
	Ophtalmologie	- Évaluation, traitement et suivi des problèmes reliés aux yeux notamment les maladies de la rétine, le glaucome et les maladies cornéennes. - Offre de service en neuro-ophtalmologie, examens de l'œil et chirurgies mineures. - Évaluation et prise en charge des cataractes.

Départements	Services	Description des activités cliniques
Chirurgie (suite)	ORL (oto-rhino-laryngologie)	- Évaluation et traitement des maladies du nez, des sinus, des oreilles, du pharynx et du larynx. - Traitement des cancers complexes de ces régions.
	Urologie	Évaluation, traitement et suivi des usagers présentant des problèmes liés à l'appareil urinaire ainsi que les cancers de la vessie et de la prostate.
Médecine spécialisée	Allergologie-immunologie	Évaluation, traitement et suivi d'usagers atteints de maladies affectant le système immunitaire, dont les allergies et autres maladies auto-immunes.
	Biochimie clinique	Consultation médicale notamment pour le suivi des maladies métaboliques de l'os et d'autres conditions métaboliques, ainsi que le soutien à la nutrition entérale et parentérale.
	Cardiologie	Évaluation, traitement et suivi d'usagers adultes et pédiatriques atteints de problèmes cardiaques.
	Dermatologie	Évaluation, traitement et suivi de problématiques au niveau de la peau.
	Endocrinologie	Évaluation, traitement et suivi des usagers diabétiques atteints de maladies endocriniennes tels le diabète, l'obésité, ainsi que les maladies lipidiques, de la thyroïde et des glandes surrénales.
	Gastro-entérologie	Évaluation, traitement et suivi d'usagers atteints d'affections au niveau de l'appareil digestif.
	Gériatrie spécialisée	- Évaluation, traitement et suivi des personnes âgées pour les aider à demeurer en santé et autonomes. - Travail en interdisciplinarité pour établir des objectifs de soins et services centrés sur l'utilisateur et ses aidants, en se basant notamment sur l'approche adaptée à la personne âgée. - Expertise dans l'évaluation et la prise en charge de problèmes tels les chutes, le delirium et les troubles cognitifs.
	Hématologie-oncologie	- Évaluation, prise en charge, traitement et suivi des pathologies hématologiques bénignes et malignes ainsi que les pathologies oncologiques nécessitant des traitements antinéoplasiques variés (chimiothérapie, thérapies ciblées, immunothérapie). - Évaluation et suivi de grossesses à risque (clinique GARE). - Évaluation pertinence et optimisation des traitements en oncologie, par participation au comité du diagnostic et du traitement du cancer. - Enseignement universitaire et recherche clinique en oncologie.

Départements	Services	Description des activités cliniques
Médecine spécialisée (suite)	Hémodynamie	• Spécialisation dans les procédures de coronarographie afin d'évaluer la maladie des artères coronariennes. • Correction des rétrécissements des artères coronariennes (angioplasties) à l'aide de ballons, de stents et autres procédures invasives.
	Médecine interne	Diagnostic et traitement de maladies globales de l'adulte, particulièrement les maladies systémiques.
	Microbiologie-infectiologie	• Évaluation, diagnostic, traitement et suivi d'une condition infectieuse. • Suivi de nombreuses pathologies infectieuses complexes sur une base ambulatoire avec la mise en place d'un programme d'administration d'antibiotiques par voie intraveineuse à domicile. • Collaboration avec le service de prévention et contrôle des infections pour minimiser les infections nosocomiales. • Participation au programme d'optimisation de l'usage des antibiotiques. • Formation d'étudiants, externes et résidents en médecine.
	Néphrologie	• Prise en charge des usagers souffrant de maladies diverses au niveau rénal. • Suivi de tous les usagers recevant des traitements d'hémodialyse ou autres formes de thérapie rénale extracorporelle.
	Neurologie	Prise en charge d'usagers souffrant de nombreuses pathologies touchant le cerveau, la moelle épinière, les nerfs et les muscles.
	Physiatrie	• Spécialisation dans l'évaluation des pathologies de l'appareil locomoteur. • Suivi en réadaptation.
	Pneumologie	Évaluation, traitement et suivi d'usagers souffrant de pathologies respiratoires et pulmonaires.
	Radio-oncologie	• Évaluation, planification des traitements, contrôle de qualité et suivi de la clientèle au Centre intégré de cancérologie de Laval. • Participation active aux différents comités du diagnostic et du traitement du cancer de l'établissement et des partenaires et aux comités de révision des dossiers par les pairs. • Utilisation de la radiothérapie externe et la curiethérapie à haut débit comme modalité thérapeutique. • Offre de service suprarégionale selon les ententes de services établies. • Évaluation des pratiques et des technologies. • Recherche et enseignement.

Départements	Services	Description des activités cliniques
Médecine spécialisée (suite)	Rhumatologie	Évaluation, traitement et suivi des personnes atteintes de maladies rhumatologiques.
	Soins critiques spécialisés	• Prise en charge de la clientèle dans un état critique découlant d'une maladie, d'un trauma ou d'un traitement. • Surveillance postopératoire pour certaines interventions chirurgicales ou pour des usagers à risque de complications reliées à l'anesthésie.
Pédiatrie		• Traitement des maladies infantiles. • Offre de service en: ▶ néonatalogie de niveau intermédiaire 2B; ▶ clinique postnatale (suivi des premières semaines de vie); ▶ cliniques externes spécialisées (allergie, asthme, développement, suivi des prématurés, sociojuridique, etc); ▶ déficience motrice et de langage; ▶ médecine de jour pédiatrique.
Gynécologie-obstétrique		• Volet obstétrical : soins à la femme pendant la grossesse, l'accouchement et le post-partum. • Volet gynécologique : prise en charge des pathologies liées à l'appareil génital de la femme. • Établissement de procédures diagnostiques et thérapeutiques telles que la colposcopie, l'hystéroscopie, l'amniocentèse, les échographies obstétricales et gynécologiques. • Suivi obstétrical à l'ensemble de la clientèle ayant une grossesse à risque élevé dans le cadre de la clinique de grossesse à risque élevé. • Offre de service en : ▶ avortement thérapeutique et interruption volontaire de grossesse de 2^e ligne; ▶ interventions chirurgicales reliées à leur domaine d'expertise.
	Gynéco-oncologie	Évaluation, traitement et suivi spécialisé des femmes atteintes d'un cancer des régions de l'utérus et du col, de la vulve, de l'endomètre et de l'ovaire.
Psychiatrie	Psychiatrie générale	Traitement des usagers qui souffrent de troubles mentaux graves.
	Pédopsychiatrie	Coordination et offre de service en première et deuxième ligne en santé mentale pour la clientèle lavalloise pédiatrique, souffrant de troubles ou de maladies mentales.
	Consultation-liaison	Traitement de troubles mentaux d'usagers hospitalisés ou de troubles mentaux associés à des pathologies médicales complexes.

Départements	Services	Description des activités cliniques
Psychiatrie (suite)	Suivi intensif dans le milieu (SIM)	Suivi et maintien dans la communauté d'usagers souffrant de troubles mentaux graves et complexes.
	Urgence psychiatrique	Prise en charge des consultations demandées par les médecins et spécialistes de l'urgence.
Santé publique	Maladies infectieuses	• Offre de service d'enquête et de contrôle des maladies à déclaration obligatoire, des signalements de menace pour la santé, des éclosions et des agrégats (survenue d'un nombre inattendu de cas pour un contexte donné). • Service d'expertise-conseil pour les partenaires.
	Médecine préventive et surveillance de l'état de santé	• Service expertise-conseil en lien avec la promotion de la santé, la prévention des maladies et des traumatismes et des problèmes sociaux ayant un impact sur la santé de la population. • Service d'expertise en surveillance de l'état de santé de la population et en santé dentaire publique. • Promotion de la santé et adoption de politiques sociales et publiques aptes à favoriser une amélioration de l'état de santé et de bien-être de la population auprès des divers intervenants dont les décisions ou actions sont susceptibles d'avoir un impact sur la santé de la population. • Identification des situations comportant des risques pour la santé et évaluation. • Mise en place des mécanismes de concertation entre divers intervenants aptes à agir sur les situations pouvant présenter des problèmes de morbidité, d'incapacité et de mortalité évitables. • Promotion et soutien auprès des professionnels de la santé de la pratique de soins préventifs.
	Santé environnementale et santé au travail	• Enquête et contrôle des maladies et intoxications à déclaration obligatoire reliées à des agents chimiques. • Signalement des menaces pour la santé, des éclosions et des agrégats reliés à des agents chimiques ou physiques. • Intervention lors d'une situation d'urgence sanitaire ou de sinistres d'origine environnementale. • Promotion de comportements visant la création d'environnement sain et sécuritaire et à la prévention des problèmes associés à l'environnement physique et au milieu de travail. • Service d'expertise-conseil pour les partenaires.

Départements	Services	Description des activités cliniques
Médecine générale	- Prise en charge : services courants en centre local de services communautaires (S.C CLSC) et GMF - GMF-U Cité-de-la-Santé - GMF-U Marigot	- Prise en charge en première ligne des résidents du territoire. - Enseignement aux cliniques de première ligne, affiliées à l'Université de Montréal.
	- Hospitalisation et unité d'hospitalisation brève (UHB) - Unité d'hospitalisation de médecine familiale (UHMF)	- Suivi des usagers hospitalisés. - Enseignement en hospitalisation.
	Interruption volontaire de grossesse (IVG)	Prise en charge des IVG en première ligne.
	Pédiatrie (incluant pédiatrie sociale)	Offre de soins et services pédiatriques extra-hospitaliers.
	Soins à domicile (SAD) et Soins intensifs à domicile (SIAD)	Prise en charge des soins à domicile.
	Soins palliatifs	Prise en charge des soins de fin de vie incluant leur dispensation à la Maison de soins palliatifs de Laval.
	Gériatrie - unité de courte durée gériatrique (UCDG) et programme régional ambulatoire de gériatrie (PRAG)	- Dépistage, diagnostic, traitement et suivi des syndromes gériatriques. - Expertise pour les grands syndromes gériatriques
	Hébergement : centre d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD) Unité transitoire d'hospitalisation (UTH) Résidence Louise Vachon	Prise en charge des usagers hébergés ou en attente d'hébergement.
	Obstétrique	Suivi des grossesses normales et réalisation des accouchements.
	Réadaptation et dépendance : clinique de la gestion de la douleur Hôpital juif de réadaptation (HJR) Unité transitoire de récupération fonctionnelle (UTRF)	Prise en charge des soins et services de réadaptation et dépendance

Départements	Services	Description des activités cliniques
Pharmacie		- Administration d'une pharmacothérapie efficace et sécuritaire pour l'ensemble des usagers du CISSS de Laval. - Responsabilité du circuit du médicament, de l'approvisionnement jusqu'à l'administration. - Disponibilité d'un centre d'information pharmacothérapeutique pour les autres professionnels afin de répondre à leurs questions en lien avec la médication. - Recherche clinique, enseignement aux usagers et aux professionnels de la santé.

Des membres associés, en provenance des centres tertiaires, offrent certains services de proximité aux Lavallois. Ces services de consultations surspécialisées relèvent directement du chef de département de chirurgie :

- neurochirurgie : consultations pour pathologies du cerveau;
- chirurgie thoracique : consultations pour pathologies intra-thoracique non cardiaque.

4. Corridors de services

Pour compléter son offre de service, le CISSS de Laval bénéficie de corridors de services médicaux entérinés par les ententes formelles suivantes avec certains établissements de niveau secondaire et tertiaire :

Liste des ententes de services actives du CISSS de Laval

Établissement	Objectif de l'entente	Durée
CHUM	Lithotripsie	8 décembre 2015 au 7 décembre 2018
	Prise en charge de la clientèle de neurochirurgie	1 ^{er} février 2017 au 1 ^{er} février 2020
	Activités de la clientèle souffrant d'accident vasculaire cérébral (AVC) aigu	3 octobre 2017 au 3 octobre 2019
	Hémodynamie	29 août 2016 au 29 août 2019
Groupe Uro Laval	Biopsie de la prostate (TRUS)	1 ^{er} janvier 2018 au 31 mars 2019
CIUSSS du Nord-de l'Île-de-Montréal	Médecine nucléaire (examens de scintigraphie)	15 octobre 2018 au 4 juin 2019
CHU Sainte-Justine	Référence en médecine de jour pédiatrique	28 mai 2018 au 28 mai 2020

5. Portrait des ressources médicales (en date du 24 octobre 2018)

En 2018, le CISSS de Laval compte 313 postes de spécialistes autorisés à son plan d'effectifs médicaux (*voir annexe I*). Parmi ceux-ci 10 postes sont vacants. D'ici 2020, le CISSS de Laval bénéficiera de 315 postes.

De plus, le CISSS compte 282 médecins de famille inscrits au CMDP de l'établissement dont 39 membres associés. Ce chiffre comprend tous les omnipraticiens du Département de médecine familiale, ainsi que ceux travaillant dans d'autres départements.

Pour 2019, le MSSS a autorisé le DRMG à accueillir 22 nouveaux facturants ainsi que 6 médecins en retour de régions. Tous les médecins de famille qui seront recrutés sont sollicités pour s'intégrer aux équipes de médecine de l'établissement et participer à l'offre de service.

6. Conclusion

Le plan d'organisation médicale décrit la situation actuelle de l'offre de service à notre population et de la gouvernance médicale, en soutien à cette offre de service ainsi qu'à l'encadrement de la qualité des soins et services rendus.

Il est constamment révisé au gré des orientations stratégiques du MSSS et de notre établissement.

Le principal défi que nous devons relever dans les prochaines années est de poursuivre l'implantation d'une approche hiérarchisée dans l'organisation des soins et services. Cette approche sous-tend la migration des effectifs médicaux en médecine familiale du secteur hospitalier vers l'ambulatorio et, conséquemment, une plus grande place occupée par les médecins spécialistes pour ce secteur d'activités.

Finalement, la Direction des services professionnels s'assure de revoir régulièrement les ententes de services avec ses partenaires de Montréal pour couvrir l'ensemble des besoins de la population lorsque requis.

Annexes

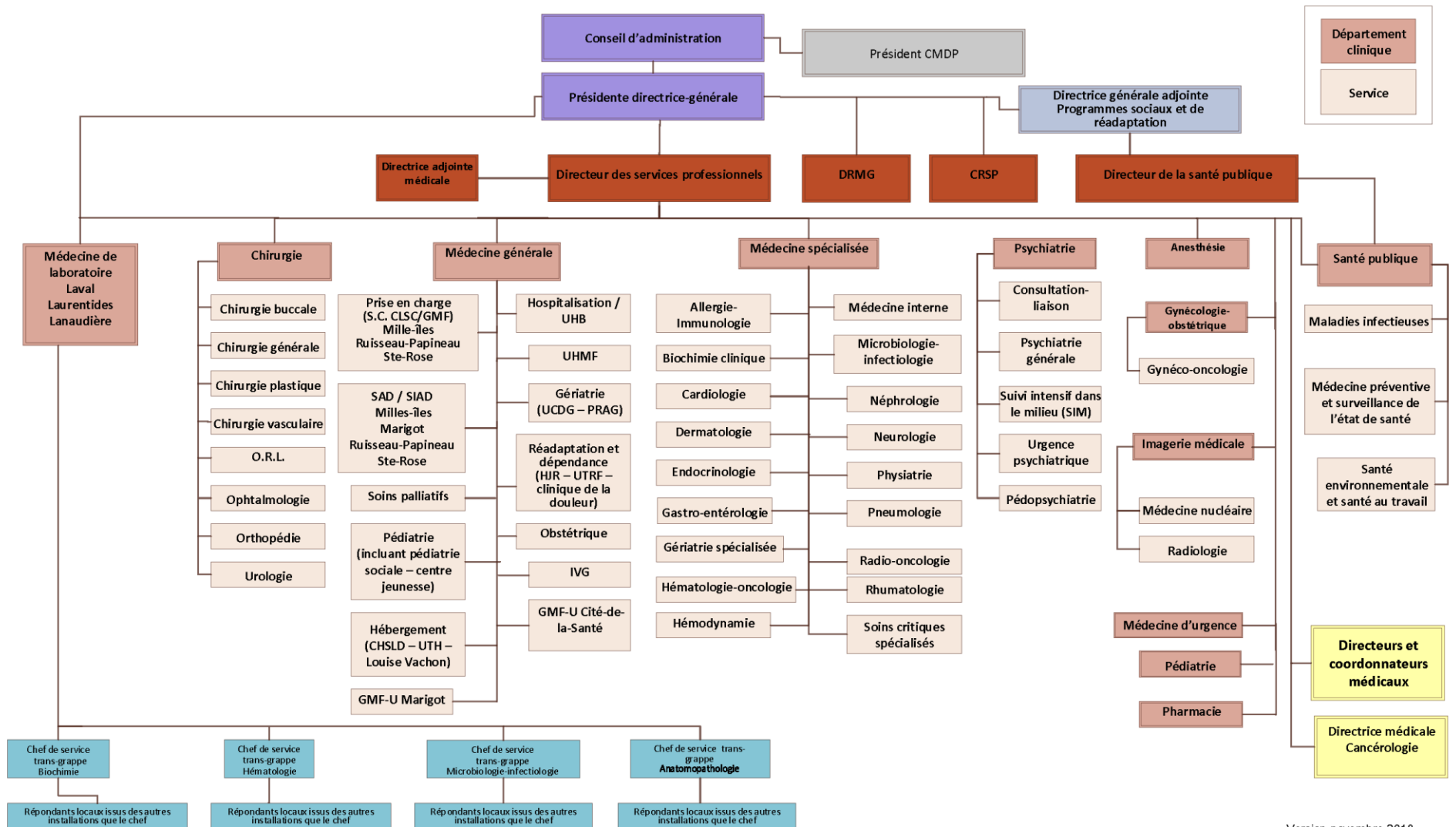
Annexe I - Liste des PEM en médecine spécialisée

(en date du 24 octobre 2018)

Spécialités	PEM 2018	Postes comblés	Postes vacants	PEM 2019	PEM 2020
Allergie-immunologie	3	3	0	3	3
Anatomo-pathologie	11	12	0	10	10
Anesthésiologie	18	18	0	18	18
Biochimie médicale	4	3	1	4	4
Cardiologie	15	16	0	15	15
Chirurgie générale	14	14	0	14	14
Chirurgie orthopédique	10	10	0	10	10
Chirurgie plastique	5	5	0	5	5
Chirurgie thoracique	0	0	0	0	0
Chirurgie vasculaire	3	3	0	3	3
Dermatologie	6	6	0	6	6
Endocrinologie	8	8	0	8	8
Gastro-entérologie	12	11	1	12	12
Gériatrie	6	5	1	6	6
Hématologie-oncologie	11	11	0	11	11
Médecine d'urgence	7	7	0	7	7
Médecine interne	16	15	1	16	16
Médecine nucléaire	6	7	0	7	7
Microbiologie médicale	8	8	0	8	8
Néphrologie	10	10	0	10	10
Neurologie	8	8	0	8	8
Obstétrique-gynécologie	15	15	0	15	15
Ophtalmologie	6	6	0	7	7
Oto-rhino-laryngologie	5	5	0	5	5
Pédiatrie générale	16	14	2	17	17
Physiatrie	5	2	3	5	5
Pneumologie	11	11	0	11	11
Psychiatrie adulte	28	28	0	28	28
Psychiatrie (pédo)	3	2	1	3	3
Radiologie diagnostique	17	17	0	17	17
Radio-oncologie	9	10	0	9	9
Rhumatologie	3	3	0	3	3
Santé communautaire	7	8	0	7	7
Urologie	7	7	0	7	7
Total	313	308	10	315	315

Source : Outil de gestion des effectifs médicaux, MSSS

Annexe II – Organigramme médical du CISSS de Laval



Version novembre 2018

Siège social

1755, boul. René-Laennec Laval
(Québec) H7M 3L9

**Adopté par le
conseil d'administration :**

9 novembre 2018

Diffusion

Ce document peut être reproduit ou téléchargé pour
une utilisation personnelle ou publique à des fins non
commerciales, à la condition d'en mentionner la source.

© Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval, 2019

Dépôt légal – 2019
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2019
Bibliothèque et Archives Canada, 2019
ISBN 978-2-550-83382-6 (version imprimée)
ISBN 978-2-550-83383-3 (version PDF)